



Qui doit venir à l'AG ?

- Tous les élèves qui ont cotisé 5 € lors de l'inscription, car ce sont eux qui doivent voter la nouvelle la composition de l'équipe d'élèves en charge de la MDL. (Président, secrétaires, trésoriers...)
- Les élèves qui souhaitent s'investir à la MDL, et donc qui vont pouvoir présenter leur candidature afin d'être membre du Conseil d'Administration.
- Enfin tous les élèves qui souhaitent connaître un peu plus le rôle de la Maison Des Lycéens, ses projets, son fonctionnement...

Si vous avez cours à 12h50 mais que vous souhaitez assister à l'Assemblée Générale de la MDL renseignez vous auprès des CPE.